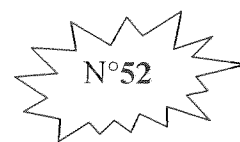




AZERAILLES

ENSEMBLE...



BULLETIN D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION / IMPRESSION : MAIRIE D'AZERAILLES
DEPOT LEGAL n°67 16 L1/01

Un point, avant les vacances



Même si la commune ne vit pas selon le rythme scolaire, la pause des grandes vacances est l'occasion de faire le point sur « l'année scolaire » écoulée, avant de ranger pour quelques semaines les « gros » dossiers.

L'année fut bien remplie en réalisations dont on peut rappeler les plus importantes :

- la mise en service fin de l'été 2008 de la route Hydro-Leduc, qui déleste le cœur du village d'une circulation de poids lourds relativement importante.
- l'inauguration le 21 mars 2009 de notre Centre Technique Communal, qui apporte, tant à nos employés communaux qu'à nos sapeurs pompiers des locaux fonctionnels, salués récemment par le Colonel Vennin (voir plus loin)
- le remplacement des fenêtres (d'origine) des appartements de l'école par des fenêtres à double vitrage, parfaitement isolées thermiquement et phoniquement
- la mise à neuf des chêneaux de la maison Richez-Close, située sur la place du Foyer

Les travaux vont se poursuivre cet été, avec la réfection totale de l'électricité dans le grand bâtiment de l'école (de la cave au grenier...)

Les travaux connexes au remembrement débiteront en septembre : travaux de voirie sur chemins existants et création de nouveaux chemins, travaux hydrauliques, plantations de haies à titre compensatoire par rapport à toutes celles qui ont disparu après le remembrement.

A l'automne également seront mis à l'enquête publique le projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi que le projet de zonage pour le futur assainissement. Nous avons, pour ce gros dossier de l'assainissement, choisi le maître d'œuvre qui nous accompagnera pendant toute la durée des travaux, avec l'objectif de réaliser une première tranche au cours du 2^e semestre 2010.

Nous engageons maintenant la réflexion sur la nécessaire rénovation-extension du foyer.

En partenariat avec les communes voisines, nous commençons à imaginer le nouveau visage de notre village lorsque la voie rapide (qui arrive...) nous privera (avec plaisir...) des 14000 véhicules qui le traversent quotidiennement.

Et puis, nous préparons depuis quelques mois la fusion de notre communauté de communes d'Entre Meurthe et Verdurette avec la communauté de communes du Cristal, les réunions de travail sont nombreuses, dans l'objectif de nous réunir au 1^{er} janvier 2010.

Mais pour le moment, profitons de l'été, du soleil qui va bien finir par arriver !

Pour terminer sur une note scolaire, je voudrais féliciter tous nos jeunes lauréats qui ont réussi concours et examens et leur souhaiter bonne chance dans la poursuite de leurs études.

Bonnes vacances à tous !

Le Maire, Rose-Marie FALQUE

SEANCE DU MARDI 16 JUIN

Etaient présents :

Rose-Marie FALQUE, Noëlle GUILLAUME, Denis DIEUDONNE, Bernard SESMAT, Jean-Yves BEAUMONT, Françoise DENIS, Aimable GREVILLE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Martine MARCHAL, Stéphanie REMY.

Procuration(s): Daniel VOZELLE procuration à RM FALQUE ; Stéphanie REMY procuration à Yann KREMER

Absent: Clément VOUAUX

FORMATION PERMIS POIDS LOURDS - JULET LIONEL

Pour permettre à Monsieur Lionel JULET, d'obtenir son permis poids lourds et permettre la prolongation de son contrat après le 18 Novembre 2009, il est proposé de prendre en charge une partie des frais liés à sa formation à la conduite.

La formation au permis C + EC dispensée par le Centre de formation PIGNON, s'élève à 4205 €, les frais de déplacement à 0.32 €/km et les frais de repas à 15,25 €/jour..

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour prendre en charge :

- les frais de déplacement
- les frais de repas
- une partie de la formation soit un montant de 2045 € sera à la charge de la Commune.

Après obtention de ces permis, la participation de Monsieur JULET s'effectuera par échéances en 24 mois. En cas de non obtention de ces permis ou de non renouvellement de son contrat par l'une ou l'autre des parties, Monsieur JULET devra rembourser la totalité de sa formation.

MAINTENANCE DES ORDINATEURS DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE

Il est proposé au conseil la souscription du contrat de maintenance des ordinateurs de l'école et de la mairie présenté par la société ISYS. Le montant est de 239 € H.T. par an (285,84 € TTC) pour une durée de contrat de 3 ans.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le contrat pour une durée de 3 ans.

CONTRAT D'ENTRETIEN PREVENTIF DES PORTES SECTIONNELLE DU CENTRE TECHNIQUE

L'entreprise MANUREGION propose un contrat d'entretien préventif des deux portes du Centre Technique Communal. Ce contrat consiste à effectuer des révisions régulières afin d'éviter des pannes. Ce contrat à un coût annuel de 149,49 € H.T. pour une durée initiale de 3 ans.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le contrat d'entretien proposé par l'entreprise MANUREGION.

TRAVAUX DE ZINGUERIE MAISON RICHEZ

La zinguerie de la maison Richez est en très mauvais état et il est nécessaire de procéder à son remplacement ; Plusieurs devis sont présentés au conseil.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le devis de l'entreprise IRLINGER pour un montant de 5307,11 € TTC,
- sollicite l'attribution d'une subvention du conseil général au titre de la dotation communale d'investissement 2010.

TRAVAUX CONNEXES : CHOIX DES ENTREPRISES .Lots VOIRIE et PLANTATIONS

Suite à l'ouverture des Offres en date du mardi 16 juin 2009 à 14 h, la commission propose pour la réalisation des travaux connexes de la Commune, les entreprises suivantes :

- lot 1 : Voirie hydraulique : Entreprise BERTHOLD de DIEUE (55) : 366331,81 € TTC
- lot 2 : Plantations : Entreprise SYLVATECH de REMILLY (57) 10995,36 € TTC

Le Conseil accepte ce choix, à l'unanimité, et autorise Madame le Maire à signer les marchés correspondants.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

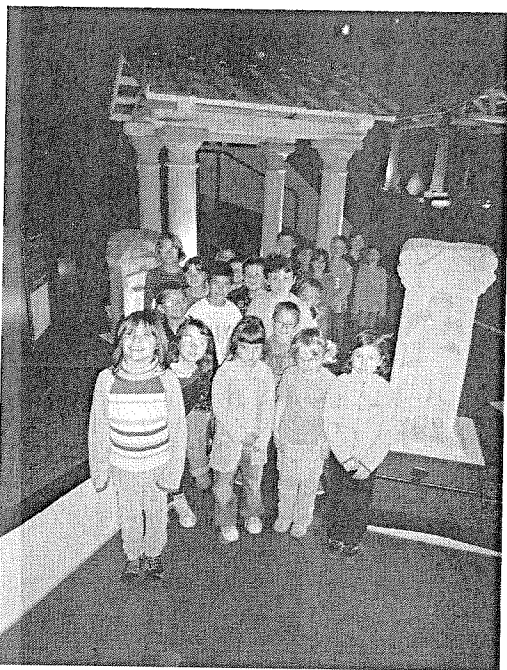
Dégradations, vols, délinquance...

Nous avons souffert, voici quelques semaines, de dégradations sur biens publics et privés commis par tir à la carabine à plomb : les auteurs de ces actes ont été découverts par la Gendarmerie et répondront de leurs forfaits devant les tribunaux.

Le village est victime en outre de nombreux actes de délinquance : jets de projectiles dans les carreaux de l'église, toilettes publiques obstruées par des gravats, serrures forcées dans les vestiaires du stade de foot, tags en tous genres, vols de fleurs, de plaques de fonte... L'oisiveté des vacances n'explique pas tout et nous ne comprenons pas cet acharnement sur des biens publics, c'est-à-dire appartenant à tous, ou ces vols, inqualifiables ! Il n'est pas normal que la collectivité fasse les frais de l'inconscience, de la malveillance ou de la malhonnêteté de quelques uns car tout ceci représente des coûts de réparation importants, que nous payons tous !

Nous en appelons à la vigilance toute particulière des parents, et au civisme de tous, car les ados ne sont pas responsables de tous ces méfaits...

Visite au musée des Sources d'Hercule



Les petits élèves des classes maternelles, du CP et du cours élémentaire ont visité récemment ce très beau musée ; Ludovic Marbache qui est en le guide leur a expliqué l'histoire, récente, de la découverte, par hasard, lors du forage d'un puits en 1974 de ce site gallo romain, et l'histoire, très, très ancienne, du sanctuaire de sources dédié à Hercule, détruit à la fin du quatrième siècle, sans doute par les premiers chrétiens. Douze années de fouilles, conduites par la société d'Archéologie de Deneuvre ont permis de mettre à jour plus de 70 statues représentant Hercule. Ce site était certainement le plus important sanctuaire dédié au demi Dieu dans toute la Gaule.

Si les enfants ont envie de revoir ce lieu magique, en compagnie de leurs parents, rappelons que le musée est ouvert chaque jour de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et ce jusqu'au 30 septembre. L'entrée en est gratuite pour les habitants de notre Communauté de Communes d'Entre Meurthe et Verdurette. Profitez-en...



La vie de l'école

La fête de l'école



La fête de l'école a été organisée le vendredi 26 juin par la double équipe des enseignants et des délégués de parents d'élèves.

Après les jeux de l'après-midi, un repas réunissait en soirée élèves, parents et enseignants.

A la rentrée, plusieurs enseignants ne retrouveront pas l'école d'Azerailles. Marie HEULARD assurait tous les lundis la classe de maternelle, en complément de Madame CLAUDON. Camille PALLEZ

remplaçait en classe de CP – CE1 Marjorie BARBE, depuis février en congé de maternité. Arnaud SAINT DIZIER était chaque jeudi le maître de la classe de CM1 - CM2, en complément de Rosalie THIRION. Marie et Camille ont reçu un bouquet de fleurs et Arnaud des chocolats offerts par la commune.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouveaux postes.

Nous remercions également Agnès AUBRY, assistante de vie scolaire, dont le rôle était d'accompagner les élèves handicapés et d'apporter une aide administrative à l'équipe enseignante. Malheureusement l'Education Nationale n'a pas renouvelé son contrat. Le bouquet que nous lui avons offert lui a confirmé combien elle était appréciée par tous ; nous lui souhaitons de retrouver un emploi rapidement.

De l'équipe actuelle, l'école ne gardera donc à la rentrée que deux maîtresses : Sandrine PERRIN pour la classe de CE2 – CM1 et Rosalie THIRION en temps partiel sur le CM2.

Et puis bien sûr nos indispensables assistantes maternelles : Christiane VOUAUX à la maternelle, Marie-José GERARD et Martine FOISEL, pour la cantine-garderie (ces deux dames étant employées par la communauté de communes d'Entre Meurthe et Verdurette). Merci à elles pour leur travail et leur sourire, et à Marie-Louise FONTAINE pour le travail discret et efficace du ménage de l'école.

Au-revoir à Chantal CLAUDON

Ce n'était pas officiel lors de la fête de l'école, c'est pourquoi nous n'avons pu honorer comme il aurait convenu notre directrice qui, après mûre réflexion, a demandé sa mutation.

Après une première période de 4 ans à la maternelle, puis une « éclipse » de 6 ans à FLIN, Chantal avait retrouvé l'école d'Azerailles en 1997, au cours élémentaire pour une année puis en classe maternelle. Elle travailla auprès de plusieurs directeurs : Madame BURTIN, Messieurs LEONARD, DUCRET et DURAND, avant d'assumer pendant 9 ans la lourde charge de directrice.

Comment parler de Chantal sans évoquer sa grande compétence professionnelle, son attachement profond aux enfants, son écoute attentive et discrète aux soucis de chacun, parents d'élèves ou personnels de l'école, son autorité incontestable sous une apparente fragilité, son sourire permanent malgré les problèmes liés à cette grande responsabilité de directrice. Vous avez été nombreux à lui témoigner votre reconnaissance. Pareillement, le beau livre et le bouquet de fleurs que nous lui avons offerts ne sont qu'un faible témoignage de l'attachement que nous lui portons.

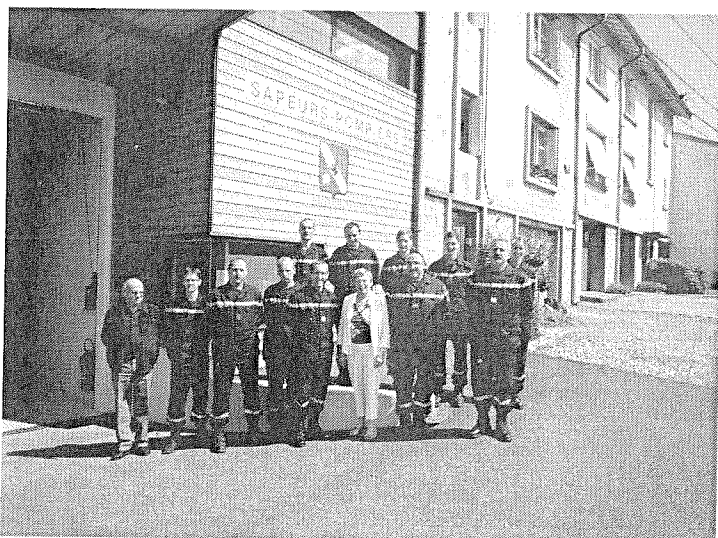
Tout en regrettant sa décision, nous la respectons totalement bien évidemment et souhaitons à Chantal bonne chance et beaucoup de satisfactions auprès de ses petits élèves en classe maternelle de l'école Jean Jaurès à Blainville sur l'Eau.

Bonne chance aux futurs collégiens

C'est devenu une tradition, depuis l'an dernier. Stéphanie REMY, conseillère municipale, membre du Conseil d'Ecole, a remis, en compagnie de Rose-Marie FALQUE, la toute nouvelle édition du dictionnaire aux élèves qui, en septembre, vont faire leur entrée en classe de 6^e au collège de Baccarat. Il s'agit de Elise COMTE (qui passe directement du CM1 à la classe de 6^e, bravo !), de Amandine COLIN, Quentin CRESSON, Maxime DIDIERJEAN, Xavier HENNING, Florian MOULAY, Loïc SCHLESSER, Kimberley VIGREUX et Juliette VILLAUME. Une façon de garder un souvenir de l'école d'Azerailles et de les encourager à bien travailler au collège. Bonne chance à eux aussi !

Le Colonel VENNIN en visite au Centre de Secours

Dès sa prise de fonction à la tête du Service Départemental d'Incendie et de Secours, le SDIS 54, début juillet, le colonel Jean-Philippe VENNIN avait manifesté son souhait de rendre visite à tous les centres de secours du département.



Une de ses premières visites dans le Lunévillois a été pour le centre de secours d'Azerailles, classé C.P.I.I., centre de première intervention intégré. Accompagné du Commandant Lionel SAUVAGEOT, le colonel VENNIN était accueilli par l'Adjudant Chef Francis MUNIER, et par Rose-Marie FALQUE, maire de la commune, mais également membre du conseil d'administration du SDIS en sa qualité de conseillère générale du canton. Aimable GREVILLE, conseiller municipal, qui avait suivi les travaux de construction du centre technique communal, inauguré en mars

2009, guidait également le colonel dans sa visite du bâtiment. Le nouveau patron départemental s'est entretenu avec chacun des sapeurs pompiers, garçons et filles, tous volontaires au sein du

centre de secours, les questionnant sur leurs activités professionnelles et l'ancienneté de leur engagement. Il a particulièrement apprécié la fonctionnalité des lieux et l'ordre qui régnait, dans les vestiaires, la salle d'instruction, le bureau du chef ou à l'intérieur des deux véhicules du centre : le centre de secours d'Azerailles vient en effet d'être doté d'un véhicule de sécurité routière, précieux pour avertir les usagers de la route lors d'un accident.

Le Colonel, témoignant de l'importance qu'il accorde aux CPII a promis de revenir, tout particulièrement pour toute manifestation sportive « vous me verrez très souvent en short » a-t-il conclu.

ETAT CIVIL

Décès :

Mme LEVEQUE Anne Marie le 17 juin 2009 à Baccarat

Naissance :

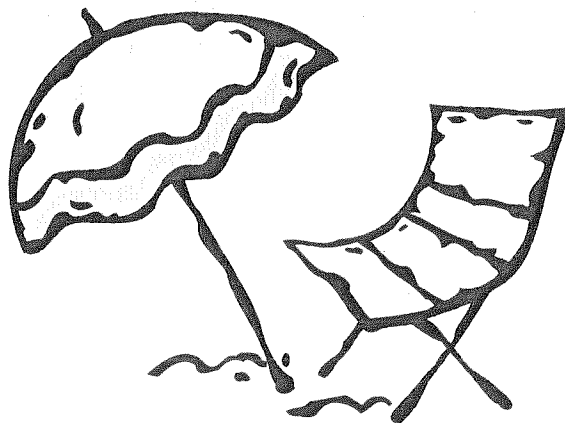
Clémence FONTAINE le 7 juin 2009

Victor BERNARD le 11 Juillet 2009

Mathieu DETRE le 20 Juillet 2009

HORAIRE D'ETE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du Mardi 28 Juillet au Dimanche 02 Août.
Réouverture le Lundi 03 Août 2009 selon horaires habituels.



INFORMATIONS DIVERSES

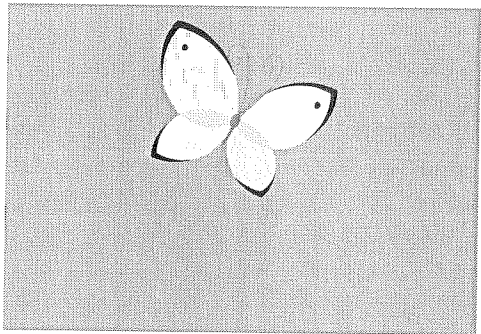
Vallée de la Meurthe

La richesse patrimoniale de la vallée de la Meurthe a été reconnue au niveau départemental et au niveau européen (Réseau Natura 2000)

Des inventaires scientifiques seront réalisés de mai à novembre 2009 y compris sur le territoire de notre commune.

Les bureaux d'études sont chargés respectivement :

ESOPE : Végétation et habitat,
NEOMYS : Inventaire des mammifères,
ENTOMO'LOGICet LORRAINE
LEPIDOPTEROLOGIE : suivi du célèbre Azuré des Paluds.

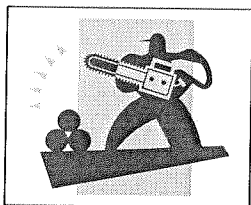


Des jeux " Intervillages " sont organisés à Bertrichamps le 09 Août 2009. Ces activités ludiques et sportives sont, au delà de la compétition, l'occasion de rencontrer nos amis des villages voisins, d'échanger et de partager de bons moments de convivialité.

A tous, rendez-vous le 09 Aout à Bertrichamps !

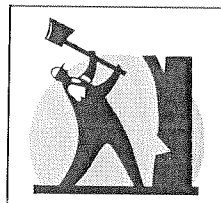
Etude du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement :

Dans le cadre de la requalification de notre village après la mise en service de la voie rapide, les architectes du CAUE réaliseront une étude de plusieurs semaines à partir de septembre. Un architecte sillonnera donc le village, prenant de nombreuses photos, ne soyez pas étonnés.



FACONNAGE ET AFFOUAGES EN FORET : INSCRIPTIONS

Les personnes désirant réserver du bois en affouage ou façonnage doivent s'inscrire en Mairie à partir du 1^{er} Septembre 2009 et jusqu'au 30 Septembre dernier délai.



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

RAPPEL

La benne mise à disposition derrière la salle Jeanne d'Arc ne peut être utilisée que pour des déchets verts.

Les branches doivent être coupées pour ne pas dépasser 1m de longueur.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

